

Projet de stabilisation de talus riverain le long de la rivière Richelieu sur le territoire de la Ville de Beloeil

Dossier : 6211-02-137

Compte rendu de la période d'information publique du 11 décembre 2018 au 25 janvier 2019

La période d'information publique concernant le *Projet de stabilisation de talus riverain le long de la rivière Richelieu sur le territoire de la Ville de Beloeil* a pris fin le 25 janvier 2019. Conformément au mandat qui lui a été confié le 27 novembre 2018 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a préparé aux fins de consultation par le public pendant 45 jours, soit du 11 décembre 2018 au 25 janvier 2019, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Pour contrer les effets de l'érosion des berges de la rivière Richelieu, la Ville de Beloeil voudrait réaliser des travaux de stabilisation du talus riverain sur une distance de plus de 3 km. Des travaux d'enrochement et de végétalisation seraient réalisés en urgence sur une distance de 300 m linéaires répartis en sept endroits tandis que des travaux de génie végétal seraient réalisés à moyen terme sur environ 2 823 m linéaires répartis en vingt endroits le long de la rivière Richelieu.

Pour réaliser les travaux d'urgence, l'initiateur devrait aménager des accès à partir de la rue Richelieu pour permettre le passage des équipements et de la machinerie, déplacer toutes les infrastructures en bordure de la rivière tels que les quais, les abris à bateaux, les prises et les rejets d'eau, procéder à des coupes d'arbres et d'arbustes, de l'émondage et du défrichage. Ces travaux impliqueraient aussi l'excavation d'une clé d'enrochement d'un mètre de profondeur et d'un mètre de largeur sur la plage en période d'étiage, la mise en place d'une membrane géotextile et la pose de la pierre d'enrochement. Ces travaux seraient effectués entre les mois d'octobre et de février. La végétalisation de la partie supérieure du talus s'effectuerait, quant à elle, au printemps. L'initiateur du projet estime à dix ans la durée de ce projet de stabilisation du talus riverain. Le rythme de réalisation de ces travaux serait conditionnel aux disponibilités budgétaires de la Ville de Beloeil.

(Extrait du communiqué émis le 11 décembre 2018)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

La stabilisation du talus riverain

- la réalisation de travaux d'entretien préventifs plutôt que d'agir uniquement lorsque les dommages sont faits ;
- la justification du projet qui mène à des travaux basés sur les conséquences de l'érosion et non sur les causes ;
- les techniques qui seront utilisées et leur efficacité sur le contrôle de l'érosion ;
- la possibilité d'utiliser une autre technique que la membrane de géotextile ;
- l'inquiétude que les techniques envisagées, dont l'enrochement, mènent à plus d'érosion ;
- le questionnement à savoir si des travaux semblables ont déjà été réalisés ailleurs et quels ont été les résultats ;
- les inquiétudes face aux garanties offertes par la compagnie qui effectuera les travaux ;

- l'efficacité et la pérennité des mesures de suivi et de stabilisation ;
- l'effet qu'aura le gel sur les travaux si ceux-ci sont effectués pendant la période hivernale.

La gouvernance du projet

- le souhait de voir les ministères de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que celui de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques travailler davantage ensemble pour élaborer leurs plans d'actions ;
- le délai d'attente pour réaliser les travaux ;
- l'échéancier et le coût des travaux ;
- le manque de concertation entre la Ville de Beloeil et le ministère des Transports qui est responsable du tronçon national, l'autoroute 20 ;
- l'incertitude quant à savoir qui décidera de la réalisation des travaux ;
- l'incertitude quant à la nature du financement des travaux ;
- les inquiétudes face à la finalité des travaux ;
- le manque de mobilisation des municipalités le long de la rivière Richelieu ;
- le manque de volonté politique de la Ville de Beloeil dans l'effort de mobilisation ;
- le besoin d'accès à de l'information.

La gestion des eaux usées

- les doutes émis sur les changements au système d'assainissement des eaux prévus par la Ville de Beloeil ;
- l'augmentation des surverses ;
- les nombreux déversements d'eaux usées dans la rivière Richelieu.

La navigation sur la rivière Richelieu

- la navigation de bateaux créant des vagues qui augmentent l'érosion ;
- les actions qui seront menées concernant ces bateaux ;
- l'augmentation du trafic maritime sur la rivière Richelieu ;
- le manque de sensibilisation des gens par rapport à la navigation responsable.

L'état des bandes riveraines

- la détérioration des bandes riveraines au cours des dernières années ;
- la détérioration des murets existants et le laisser-aller qui a conduit à leur état actuel ;
- l'observation de l'augmentation de débris dans les bandes riveraines ;
- le manque de subventions dans le passé pour l'entretien des bandes riveraines ;
- le non-respect des bandes riveraines en Montérégie.

L'impact sur les écosystèmes

- le risque de propagation des espèces envahissantes végétales ;
- l'impact négatif des travaux sur l'habitat des poissons dans la rivière Richelieu en raison de la proximité des frayères ;
- la détérioration de l'écosystème ;
- la présence de couleuvres mortes dans des projets où la membrane géotextile a été utilisée ;
- la mortalité des frênes.

La procédure d'évaluation et d'examen des impacts

- le fait que n'importe qui peut demander une audience publique même si ce n'est pas un citoyen visé directement par le projet.

Les impacts sur les citoyens

- le dépeuplement des rives ;
- les risques de glissements de terrain et leurs conséquences ;
- la perte de valeur marchande des terrains ;
- les conséquences possibles sur l'augmentation du compte de taxes municipales des citoyens concernés ;
- les conséquences possiblement néfastes sur la jouissance des lieux des résidents concernés.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet en format papier ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Beloeil <i>Accès Internet gratuit</i>	620, rue Richelieu

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi qu'une liste des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat de la ministre. Cette liste fait l'objet d'un hyperlien vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca).

La parution des avis publics par l'initiateur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
12 décembre 2018	<i>Le Devoir</i>	
12 décembre 2018	<i>Le Soleil</i>	
12 décembre 2018		<i>L'œil régional</i>
19 décembre 2018		<i>L'œil régional</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
11 décembre 2018 Début de la période d'information publique	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	206	Site Web, compte Twitter du BAPE : 1 687 abonnés et compte Facebook du BAPE : 685 abonnés
15 janvier 2019 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE : 1 740 abonnés et compte Facebook du BAPE : 771 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 15 janvier 2019
Lieu	Centre des loisirs, 240 rue Hertel, Beloeil
BAPE : Animation	M. Luc Nolet, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Caroline Cloutier, coordonnatrice
Initiateur	M ^{me} Claudia De Courval, Ville de Beloeil M. Mario Heppell, Stantec
Assistance	61 personnes
Durée	2 heures

Les relations de presse

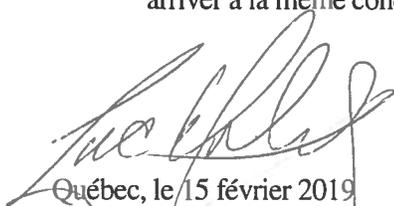
Aucun média n'était présent à la séance d'information du 15 janvier 2019 à Beloeil.

La revue de presse

La station de radio *FM 103,3* a annoncé la tenue de la séance d'information du 15 janvier 2019.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 15 février 2019
Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier
En collaboration avec Caroline Cloutier, coordonnatrice